

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 26

Artikel: Le petit soulier de l'impératrice
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198226>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Une princesse galante amena, sous le règne de Charles VI, la mode d'avoir les épaules et la gorge découvertes. On adopta des bonnets en forme de cornes ; on les porta si hautes et si larges, qu'il fallut agrandir les portes des appartements. C'est de ces cornes qu'est venu le nom de *cornettes*.

» Les manches des robes étaient déchiquetées et pendaient jusqu'à terre. On fortifia les chaperons par devant, avec des pièces de cuir et plusieurs cercles de baleine pour leur donner de la consistance : c'était une espèce d'entonnoir dans lequel le buste des femmes se trouvait enfermé. A cette même époque, commencèrent à se multiplier les bonnets en pain de sucre, auxquels on attachait un voile qui pendait plus ou moins bas, selon la qualité de la personne qui le portait. Ces bonnets s'appelaient *hennins* ; ils devinrent d'une hauteur si extravagante, qu'ils avaient quelquefois plus d'une aune de longueur.

» Comme on passe souvent d'une extrémité à l'autre, sous Louis XI, on adopta des bonnets si bas, et l'on aplatis tellement la coiffure, que les femmes semblaient avoir la tête rasée.

» Mais souvent l'amour de la nouveauté enfanta l'oubli des sentiments les plus doux.

» Ainsi, jadis, l'Opéra ayant été consumé par un incendie qui coûta la vie à une foule d'infortunés, on vit, quelques jours après, la couleur *feu-d'Opéra* devenir la couleur à la mode. On se paraît du souvenir affreux d'hommes brûlés vivants !

» En 1789, les femmes portèrent des boucles d'oreilles et des bagues dans lesquelles elles avaient fait enchâsser des pierres de la Bastille. Elles appelaient cela des *bijoux à la constitution*.

» Avant cette époque, on les avait vues aller chercher la couleur de leurs rubans jusque dans les déjections d'un enfant royal. La couleur *caca-dauphin* orna toutes les parures, et ce mot que l'on retrace aujourd'hui avec répugnance, était sur les lèvres roses de toutes les coquettes.

» En 1666, la mode s'établit à la cour de Louis XIV d'étudier les mathématiques. Les dames ne parlaient plus que problèmes, théorèmes, équations, triangles, pentagones. Un pauvre jeune homme qui venait avec les plus jolis madrigaux était éconduit sans rémission, tandis qu'un vieux mathématicien chauve et édenté était comblé de caresses.

» Et qui croirait qu'il y eût un temps où la mode fut de se faire saigner à outrance ? On estimait alors les teints pâles et les airs languissants. — Ce sont les coquettes qui furent les premiers ministres de la mode. Qu'une jolie femme un peu célèbre ait les yeux bleus, les femmes aux yeux bruns n'osèrent plus se montrer. Qui inventa la poudre pour les cheveux ? Une femme sans doute qui, de bonne heure, eut des cheveux blancs. Elle voulut que toutes les autres parussent vieilles, afin de déguiser chez elle les ravages du temps. »

Les maris qui liront ce qui précède ne tarderont sans doute pas à redoubler d'aimables procédés envers leurs épouses, car chacun d'eux ne pourra s'empêcher de reconnaître que malgré ses chapeaux, où s'étagent à l'envi fleurs, plumes et rubans, leur toilette est convenable, même très modeste, comparée à celles qui exigeaient autrefois l'agrandissement des portes de la maison.

Songez donc un peu, messieurs, aux falbalas et aux eccentricités inouïes de jadis !

Et vous, mesdames, estimatez-vous heureuses aussi de n'être point exposées à être chassées du domicile conjugal pour avoir commis l'horrible faute de vous moucher !

Que seraient devenues, je vous prie, ces da-

mes de Rome et d'Athènes dont nous venons de parler, durant la grippe de l'hiver dernier, grippe qui débutait ordinairement par un rhume de cerveau, alors qu'on n'entendant partout que des gens tousser, cracher et se moucher.

En résumé, nos aimables lectrices peuvent avoir la douce certitude que les toilettes féminines d'aujourd'hui ne justifient point les nombreuses critiques auxquelles elles sont en butte.

Vous serez d'accord avec moi, n'est-ce pas, mesdames ?

L. M.

Le petit soulier de l'impératrice.

Sous le titre : *Une soirée aux Tuilleries, pendant l'Exposition de 1867*, M. Frédéric Febvre publie dans le *Gaulois* un très spirituel et intéressant article sur une représentation théâtrale organisée par lui, au palais des Tuilleries, sur la demande de l'empereur Napoléon III, et donnée à l'occasion de la présence à Paris de S. M. le roi de Prusse, du grand-duc de Mecklembourg, du prince de Leutchenberg, du comte de Bismarck et autres grands personnages.

Le spectacle consistait dans une charmante comédie en un acte, de M. E. Legouvé, et ayant pour titre : *A Deux de Jeu*, interprétée par M^e Arnould-Plessy, M^e Tordens et M. Frédéric Febvre, l'auteur que nous citons, les trois de la Comédie-Française.

M. Febvre raconte comme suit un incident assez amusant qui suivit cette représentation :

Lorsque l'acte de M. Legouvé fut achevé, l'empereur s'était levé, et tout le monde, naturellement, avait imité son exemple...

Seule l'impératrice était demeurée à sa place, et ce ne fut qu'au bout de quelques instants, sur un regard de l'empereur, qu'on la vit se lever et quitter en boitant le salon de réception au bras du roi Guillaume.

C'est seulement en 1879, pendant une visite à Cambden Place, que j'eus le mot de l'éénigme.

Comme nous parlions de cette folle année de 1867, de ce Paris endiablé, affamé de plaisirs, de cette exposition honorée de la visite de toutes les têtes couronnées, l'impératrice, avec cette grâce exquise dont elle a conservé le secret, me fit l'aveu suivant :

« Cette date du 15 juin 1867 me remet en mémoire, me dit-elle, un des moments les plus critiques de ma vie... Ça toujours été pour moi une sensation agréable que celle de poser mes pieds, sans chausures, sur un parquet me communiquant un sentiment de fraîcheur ; c'est une très mauvaise habitude dont je m'accuse et dont j'ai été, ce soir-là, justement punie.

Pendant votre petite comédie, j'avais été assez heureuse pour laisser glisser un de mes souliers de satin... J'avais réussi à le pousser sous mon fauteuil, quand je vis l'empereur se lever et se disposer à quitter le salon de réception ; immédiatement, je me mis à la recherche du fugitif... mais j'avais beau allonger, sous ma longue traîne, un pied investigateur... rien... je ne sentais rien.

» L'empereur me regardait, ne comprenant pas le motif qui me clouait à ma place. J'étais au supplice ! Enfin, je le sens... je l'attire à moi ce maudit petit soulier... Mais en le mettant, j'éprouve une vive douleur. Il y avait quelque chose dedans... je ne sais quoi, mais à coup sûr un objet qui me faisait boiter.

» Au même moment, et comme je venais de prendre le bras du roi Guillaume, je vois une des grandes-duchesses qui se baissait, semblant chercher quelque chose... C'était, paraît-il, un magnifique pendant d'oreille, une perle splendide qui s'était détachée et était venue malencontreusement prendre place dans mon petit soulier.

» Que faire ? Le garder plus longtemps était difficile, car ma boîte commençait à être remarquée... Rendre la perle ? Mais alors, c'était avouer ma fâcheuse manie... Enfin, avec beaucoup de courage, la soirée s'acheva sans qu'on se doutât de rien ; le lendemain, je fis reporter le bijou maudit à la grande-duchesse, en lui faisant dire qu'il avait été retrouvé le lendemain matin, alors qu'on mettait en ordre le salon que nous occupions la veille...

Vous voyez, dit l'impératrice en achevant ce récit, que la situation de Cendrillon était moins critique que la mienne ! »

Onna lettra.

N'est pas lo tot que d'avai 'na balla man et dè bin savai grabottà su lo papai, faut sondzi à cein qu'on écrit et à quoii on écrit !

Quand on vouait on avocat àobin on notero férè 'na comparuchon, on atto, àobin 'na lettra, vo brottont cein ein mein dè rein; mā on a bio avai recordà, s'on brotte dinse trào rudo su lo papai, on pão bin soveint férè 'na mancartouche àobin derè dái fountaises.

Lo māidzo dè R... et lo menistre dè V... étion dou bons z'amis que s'étion cognus dia quand recordavant pè Lozena et, coumeint lé dou veladzo sont tot proutso, dè bio savai que fraternisavant tant que poivant; quand lo māidzo vegnai à V..., ne manquavè pas on iadzo dè passa à la tiura, kā lo menistre avai adé pè lo fin fond dè la cava 'na téste dè vilhès botolihiès po lè vesitès, et lo menistre, quand l'allavè [prédzi à R..., medzivè tzi lo maidzo, l'étai vice-renversa, quiet !

L'autre dzo, que lo māidzo avai prai sè cinquante, lo menistre sè peinsa dè l'ai bailli on cadeau, coumeint l'ont coutema dè férè pè la vela. Faillai don trovà oquie que l'ai fassè pliisi; mā l'étai lo diabli ! Lo menistre sè désai : « Ne pu pas l'ai atseta onna seringue àobin on bistouri, mē mouzo que l'ein a dza prao, pu, cein arai trào pouéta façon ; onna tièce dè vessicatoires àobin on sa dè farna dè lin po férè dái z'impliâtres, cein n'arai pas lo fi non plie ! baque ! mein vè l'ai envoyui cauquies botolihiès dè cé vin rodze qu'est su lo trabiliâ d'avau et que trâovè tant bon ! »

S'ein va don queri on panâi, fourrè lè botolihiès dedein, et sè peinsa : « La serveinta àodrè cein portà sta vêprà, quand n'areint bu lo café et que l'arâ tot reduit; mā mè faut vito l'ai envoyui on mot dè beliet pè la pousta po que l'aussé dévant midzo. »

Adon sè met à l'ai tortsi 'na letra io complimeintavè son ami po sè cinquanta et io l'ai soitavè on moué dè pratiqués et que pouessè onco vivrè quattro iadzo atant, pu botsivè la lettra ein l'ai deseint : « A l'occasion de ce bienheureux jour, permets-moi de t'envoyer ce soir, par ma servante, quelques bouteilles de Mâcon. »

Mâ quand l'eut écrit cé mot dè Mâcon, sè trovâvè ào fin bas dâo folhiet et faillai veri po poâi botzi la lettrè; adon, ein cè mimo momeint, ne faut-te pas que sa serveinte vignè rolli à la porta po l'ai derè qu'on conseiller dè perrotse lo démandâvè défrou po oquie que pressâvè.

Tracè don vairè cein qu'ein irè, revint à la coaite botsi la lett're, et sè dépatzè d'allà la bailli ào poustillon que modâvè dza po R...

Ora, vo z'arâi falliu ourè quinnès recafaiès lo māidzo a fé quand l'a reçu cé beliet, kâ lo menistre avai fe 'na mancartouche dâo tonaire; l'avâi tot bounameint met tot amont dâo folhiet : « sidération distinguée », que cein fasai don, ein liaiseint la lettre tot dâo long : « A l'occasion de ce bienheureux jour, permets-moi de t'envoyer ce soir, par ma servante, quelques bouteilles de Mâconsidération distinguée — ton dévoué, B, pasteur. »

Une rupture.

Je n'avais pas revu depuis plus d'un an mon ami Robert quand, la semaine dernière, me trouvant de passage à Lyon, je le rencontrais inopinément sur le trottoir de la rue de la République.

— Permettez-moi, lui dis-je après une cordiale poignée de main, de t'adresser mes plus sincères compliments.

— A quel propos ?

— Mais à propos de ton mariage.